

Association spécialisée contre la Traite des êtres humains (TEH)

Conférence de presse
17.10.2023

CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS

Plan de conférence de presse

- ▲ Définition de la Traite des êtres humains (TEH)
- ▲ Traités internationaux et plans d'actions
- ▲ Calendrier
- ▲ Rapport sur la TEH en Valais
- ▲ Décisions du Conseil d'Etat
- ▲ Association spécialisée
- ▲ Fonctionnement opérationnel
- ▲ Questions

CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS

Plan de conférence de presse

- ▲ Définition de la Traite des êtres humains (TEH)
- ▲ Traités internationaux et plans d'actions
- ▲ Calendrier
- ▲ Rapport sur la TEH en Valais
- ▲ Décisions du Conseil d'Etat
- ▲ Association spécialisée
- ▲ Fonctionnement opérationnel
- ▲ Questions

Définition de la Traite des êtres humains (TEH)

▲ Art. 3 Protocole de Palerme

Actions	Moyens illicites	Buts
<ul style="list-style-type: none">- Recrutement- Transport- Transfert- Hébergement- Accueil de personnes- Echange ou transfert de contrôle sur ces personnes	<ul style="list-style-type: none">- Menace- Recours à la force- Autres formes de contraintes- Enlèvement- Fraude- Tromperie- Abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité- Offre ou acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre	<ul style="list-style-type: none">- Exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle- Travail ou services forcés, y compris la mendicité- Esclavage ou pratiques analogues à l'esclavage- Servitude- Exploitation d'activités illicites- Prélèvement d'organes

Plan de conférence de presse

- ▲ Définition de la Traite des êtres humains (TEH)
- ▲ **Traités internationaux et plans d'actions**
- ▲ Calendrier
- ▲ Rapport sur la TEH en Valais
- ▲ Décisions du Conseil d'Etat
- ▲ Association spécialisée
- ▲ Fonctionnement opérationnel
- ▲ Questions

5

CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS

Traités internationaux et plans d'actions

- ▲ **Traités internationaux :**
 - **Protocole de Palerme**
 - ratifié par la Suisse en 2006
 - **Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains**
 - ratifiée par la Suisse en 2012
 - **Convention d'Istanbul**
 - ratifiée par la Suisse en 2018
- ▲ **Plan d'action national (PAN) :**
 - **3^{ème} plan d'action national 2023-2027**
 - Fixe la stratégie et le cadre opérationnel ;
 - Reprend les revendications politiques sous la forme de diverses actions.

6

CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS

Plan de conférence de presse

- ▲ Définition de la Traite des êtres humains (TEH)
- ▲ Traités internationaux et plans d'actions
- ▲ **Calendrier**
- ▲ Rapport sur la TEH en Valais
- ▲ Décisions du Conseil d'Etat
- ▲ Association spécialisée
- ▲ Fonctionnement opérationnel
- ▲ Questions

7

CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS

Calendrier



8

CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS

Plan de conférence de presse

- ▲ Définition de la Traite des êtres humains (TEH)
- ▲ Traités internationaux et plans d'actions
- ▲ Calendrier
- ▲ **Rapport sur la TEH en Valais**
- ▲ Décisions du Conseil d'Etat
- ▲ Association spécialisée
- ▲ Fonctionnement opérationnel
- ▲ Questions

Rapport sur la TEH en Valais

- ▲ Table ronde cantonale
 - Depuis 2012
 - Mécanisme de soutien depuis 2015
 - Constat table ronde : peu d'annonces de situations
- ▲ Thématique invisible tant que des moyens de détection ne sont pas mis en œuvre
- ▲ Souhait de rédiger un rapport sur la traite des êtres humains en Valais
 - **Rapport OCPS du 6.12.2022**

Rapport sur la TEH en Valais

▲ Trois dimensions pour un soutien efficace des victimes

- **Sensibilisations / formations**
 - Des professionnels pour une meilleure détection
- **Hébergement**
 - Situations d'urgence
 - ▲ Travail avec les structures d'accueil des victimes des violences domestiques valaisannes, OASI
 - ▲ FAVA, Unterschlupf
 - Appartements de transition
 - Soutien à la recherche d'un appartement indépendant
- **Accompagnement**
 - Coordination par l'association spécialisée
 - Collaboration étroite avec la LAVI

11

CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS

Plan de conférence de presse

- ▲ Définition de la Traite des êtres humains (TEH)
- ▲ Traités internationaux et plans d'actions
- ▲ Calendrier
- ▲ Rapport sur la TEH en Valais
- ▲ Décisions du Conseil d'Etat
- ▲ Association spécialisée
- ▲ Fonctionnement opérationnel
- ▲ Questions

12

CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS

Décisions du Conseil d'Etat

- ▲ **Table ronde cantonale**
 - Liste des membres élargie validée par le Conseil d'Etat le 23.03.23
- ▲ **Décision du Conseil d'Etat du 23.03.23**
 - Prise de connaissance du rapport ;
 - Autorisation du soutien à la création d'une association spécialisée ;
 - ▲ Durant phase pilote de deux ans,
 - ▲ Rapport d'évaluation 1^{er} trimestre 2025
 - Budget validé pour la première année d'exploitation ;
 - Soutien aux victimes non-LAVI
 - ▲ Exploitation dans un Etat signataire de la convention sur la lutte contre la traite des êtres humains ;
 - Délai de rétablissement et de réflexion fixé à 90 jours minimum et renouvelable.

13

CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS

Plan de conférence de presse

- ▲ Définition de la Traite des êtres humains (TEH)
- ▲ Traités internationaux et plans d'actions
- ▲ Calendrier
- ▲ Rapport sur la TEH en Valais
- ▲ Décisions du Conseil d'Etat
- ▲ Association spécialisée
- ▲ Fonctionnement opérationnel
- ▲ Questions

14

CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS

Association spécialisée

▲ Création du comité

- Finalisation prochaine

▲ Rôles

- Formations/sensibilisations
- Coordination de la prise en charge et du soutien aux victimes
- Soutien aux victimes non LAVI
- Participation
 - Table ronde
 - Groupes de travail

Phase pilote de deux ans

15

CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS

Plan de conférence de presse

- ▲ Définition de la Traite des êtres humains (TEH)
- ▲ Traités internationaux et plans d'actions
- ▲ Calendrier
- ▲ Rapport sur la TEH en Valais
- ▲ Décisions du Conseil d'Etat
- ▲ Association spécialisée
- ▲ Fonctionnement opérationnel
- ▲ Questions

16

CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS

Fonctionnement opérationnel

▲ Intervenantes et intervenants engagés

- Employeur = association spécialisée
- 1.6 EPT

▲ Budget :

- Environ 257'000 francs

▲ Financement

- Par le Service de l'action sociale (SAS)

17

CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS

Questions / échanges



CANTON DU VALAIS
KANTON VALAIS

Merci de votre attention !